



NOTICE EXPLICATIVE & PIECES A FOURNIR

pour remplir la fiche de renseignements administratifs et compléter le dossier d'inscription IFSI 2022/2023

VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT:

- Compléter avec minutie les cadres 1 à 16 de la fiche de renseignements.
- Ecrire LISIBLEMENT et en majuscules.
- Lorsque plusieurs choix-vous sont proposés, cocher la case correspondant à votre situation.
- Dater et Signer la page 4 de la fiche de renseignements

!!! ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE PAR L'ADMINISTRATION !!!

CADRE 1 – INSCRIPTION – PIECES A FOURNIR

Cocher la case correspondant à votre situation et indiquer le nom de votre IFSI ainsi que l'année de formation.

Pièces à joindre obligatoirement à la fiche de renseignements pour valider l'inscription :

1ère inscription à Aix-Marseille Université:

- Photocopie d'une pièce officielle d'identité en cours de validité (CNI ou Passeport)
- Attestation CVEC à obtenir en ligne via les liens https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/ https://cvec.etudiant.gouv.fr/
- Pour les bachelier(e)s, photocopie du diplôme du Bac et relevé de notes obligatoire
- Pour les non bachelier(e)s, copie d'un diplôme d'état d'aide-soignant, ambulancier ou auxiliaire de puériculture
- Photocopie de la Journée défense et citoyenneté (JDC) auparavant Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)
- Photocopie de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale
- Photocopie de l'attestation d'assurance civile pour l'année universitaire 2022/2023
- Formulaire de cession de droit à l'image
- 1 Photo d'identité (pour l'édition de la carte étudiante)
- Si mineur(e), l'autorisation manuscrite d'inscription d'au moins un parent avec la photocopie de la pièce d'identité du parent.

CADRE 2 – ETAT CIVIL

- Indiquez les noms et prénoms tels qu'ils figurent sur vos documents officiels d'identité.

<u>IDENTIFIANT NATIONAL ETUDIANT</u> (à renseigner obligatoirement pour tous les bachelier(e)s à partir de Juin 1996)

Pour Information

Tout(e) étudiant(e) ayant réalisé(e) une inscription dans une université ou école d'enseignement supérieure française **depuis Septembre 1995** dispose obligatoirement d'un numéro INE.

S'il ne figure pas sur la carte d'étudiant(e), l'intéressé(e) doit le demander à son établissement d'origine et faire les démarches nécessaires afin de l'obtenir pour s'inscrire à l'Université d'Aix-Marseille.

- A1) Bachelier(e) à partir de JUIN 1996, le numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat.

Cocher la case *Je ne dispose pas d'INE* **SEULEUMENT** si vous êtes :

- A2) Bachelier(e) avant et jusqu'à JUIN 1995 et JAMAIS INSCRIT dans l'enseignement supérieur Français.
- A3) Non Bachelier(e) mais titulaire d'un diplôme d'état d'aide-soignant, auxiliaire de puériculture ou ambulancier.
- Nationalité : Française : 100 Etrangère : utiliser l'annexe 2 est indiquez le code du pays vous concernant
- Département ou Pays de naissance
 - Pour la France métropolitaine et pour les DOM-TOM (cf. annexe 1)

 Inscrire le nom du département et son code précédé d'un zéro (exemple : Bouches du Rhône 013)
 - Pour les pays étrangers (cf. annexe 2)
 - Inscrire le nom du pays et son code (exemple : Allemagne 102)
- Cocher la case correspondante à votre situation familiale.

CADRE 3 – HANDICAP

Les étudiants handicapés peuvent bénéficier d'un régime spécial d'études et d'examens. (cf. circulaire N° 2011-220 du 27-12-2011) Demande à adresser au bureau de la Vie Etudiante Mission Handicap (BVE) du campus : contacts disponibles sur https://mission-handicap.univ-amu.fr/

CADRE 4 – SITUATION MILITAIRE

Cocher la case correspondant à votre situation militaire.

<u>Pièces à joindre</u> : Pour la 1^{ère} inscription à Aix-Marseille Université

- Fournir obligatoirement pour les moins de 26 ans l'attestation de la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD).
- Attestation de recensement si en attente d'un rendez-vous pour la Journée Défense et Citoyenneté.

! ATTENTION, la non remise à l'administration du certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté rendra impossible, pour tout étudiants de moins de 26 ans au moment de l'inscription, la délivrance du diplôme de Grade Licence dans l'enseignement supérieur français.

CADRE 5 – PREMIERE INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS

Indiquer l'année d'entrée dans toutes formations post bac dispensées par des entités publiques ou privées Françaises :

- Lycée (STS/BTS)
- Formations diplômantes préparant à l'accès aux études universitaires (ESEU, DAEU ou Capacité)
- Université (y compris IUT)
- Instituts catholiques, Facultés privées
- Ecoles d'ingénieurs, CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), classes préparatoires intégrées
- IUFM
- Ecoles de commerce, Ecoles d'Art

CADRE 6 – BACCALAUREAT FRANÇAIS OU EQUIVALENCE

Pièce(s) à joindre : Pour la 1ère inscription à Aix-Marseille Université

Fournir OBLIGATOIREMENT la photocopie du relevé de notes et du diplôme du baccalauréat.

- Pour renseigner la Série ou l'équivalence : utiliser l'annexe 4. Préciser également la mention (sans mention = P)
- Ville et département d'obtention : indiquer la ville, le département plus le numéro précédé d'un zéro. cf. annexe 1
- Si le baccalauréat a été obtenu à l'étranger indiquer la ville, le pays et son code. cf. annexe 2

CADRE 7 – ADRESSES

Indiquer une adresse fixe et temporaire au cas où celle-ci n'est valable que pour l'année en cours. Si des changements de coordonnées doivent avoir lieu au cours de la formation, il appartient à l'étudiant(e) de signaler ces changements aux services de la scolarité de la faculté des sciences médicales et paramédicales.

CADRE 8 – INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE - CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE

Cocher la case correspondant à votre régime d'inscription. Si concerné(e), cocher la case correspondant à votre statut.

Indiquer la catégorie socio professionnelle et le code. cf. annexe 5

- de l'étudiant (ex : **Formation Initiale** : Sans activité 82 – **Formation Continue** : Aide-soignant 43)

Si formation continue <u>prise en charge</u> par un organisme ou un employeur, joindre l'attestation de financement.

- du père et de la mère de l'étudiant

CADRE 9 – SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Pièce(s) à joindre :

Fournir la **copie de la liste du Ministère de la jeunesse et des sports mentionnant le nom de l'étudiant**. Les étudiants sportifs de haut niveau bénéficient d'un régime spécial d'études et d'examen.

CADRE 10 – CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Indiquer le numéro complet de la CVEC comportant 12 caractères dans les cases prévues à cet effet.

Pièce(s) à joindre :

Si boursier NATIONAL UNIQUEMENT, fournir une attestation d'exonération de la CVEC à obtenir ici : https://cvec.etudiant.gouv.fr/

CADRE 11 – ECHANGES INTERNATIONAUX

Si concerné(e), cocher les cases correspondants à votre situation et remplir les informations demandées.

CADRE 12 – PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE

Indiquer le nom et le Code du dernier établissement fréquenté cf annexe 3 ainsi que le département cf annexe 1

SITUATION DE L'ANNEE 2021/2022 ------

Indiquer votre situation au cours de l'année 2021/2022 en cochant la case correspondante.

- Si vous n'avez pas été scolarisé(e) en 2021/2022 et que vous ne vous êtes jamais inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, **cocher la case T**
- Dans le cas où vous n'auriez pas été scolarisé(e) en 2021/2022 mais inscrit(e) antérieurement à cette année universitaire dans l'enseignement supérieur, universitaire ou non, **coder U**
- Si vous avez été scolarisé(e) à l'étranger en 2021/2022, et que vous ne vous êtes jamais inscrit(e) dans l'enseignement supérieur Français, <u>coder Q</u> (secondaire) **ou R** (supérieur)

Code établissement cf. annexe 3

DERNIER DIPLOME OBTENU

Pièce(s) à joindre :

Photocopie du dernier diplôme obtenu de l'enseignement supérieur et du relevé de notes de la dernière formation suivie.

Code et type de diplôme cf. annexe 6

Département / pays code établissement d'obtention cf. annexe 3

Pour la France métropolitaine et pour les DOM-TOM (cf. annexe 1) inscrire le numéro du département précédé d'un zéro (exemple : Bouches du Rhône 013). Pour les pays étrangers, utiliser l'**annexe 2**

CADRE 13 – DOUBLE CURSUS

Indiquer le nom de l'établissement cf. annexe 3 ainsi que la ville dans lequel il se situe.

CADRE 14 – PUPILLES DE LA NATION

Pièce(s) à joindre :

Si oui, fournir une attestation mentionnant le statut de pupille de la nation.

CADRE 15 – RESPONSABILITE CIVILE

Pièce(s) à joindre :

Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'étudiant pour l'année universitaire 2022-2023.

CADRE 16 – ETUDIANT MINEUR

Pièce(s) à joindre :

Si étudiant(e) mineur(e), autorisation parentale manuscrite signée d'un des parents ou du représentant légal et copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du parent signataire.